Réunion publique – Diagnostic territorial et Etat Initial de l'Environnement





Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Déroulé de la présentation

1/ Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ?

2/ Présentation du diagnostic territorial en plusieurs volets :

Environnement

Démographie

Economie, agriculture et tourisme

Equipements et services à la population

Habitat et cadre de vie

3/ Temps d'échanges







1

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ?

Qu'est-ce qu'un PLUi?

Un projet de territoire

 Le PLU formalise un projet de territoire transversal et global (démographie, habitat, équipements, économie, paysage) pour un horizon 10 ans

Un outil réglementaire

- Un document unique réglementant le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée, qui remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux
- Il répond aux questions suivantes :
 - Où construire?
 - Quoi construire?
 - Quelles sont les conditions de construction ?
 - Quels sont les sites protégés ?



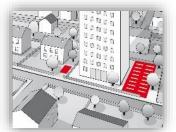
Quelle hauteur maximale ?



Quel % minimum d'espaces verts ?



Quelle destination est autorisée ?

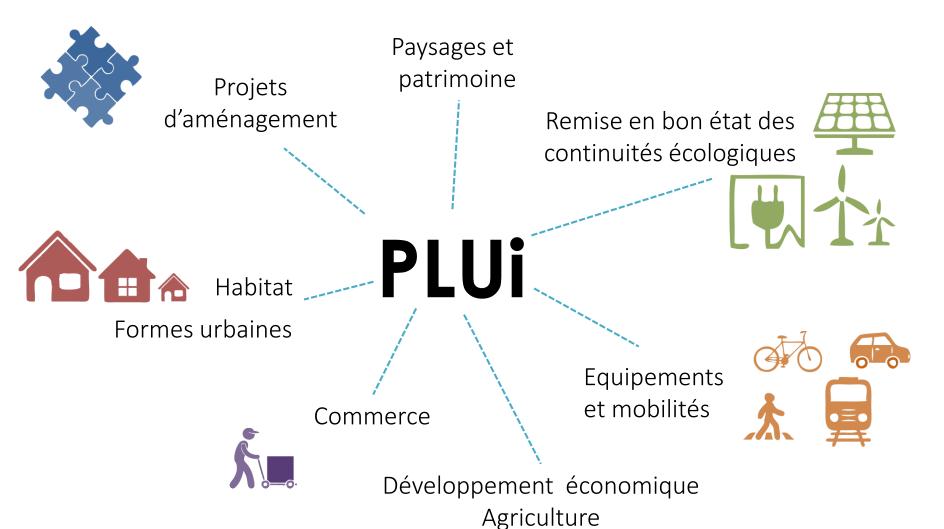


Combien de places de stationnement exigées ?





Le PLUi ... de quoi parle-t-on?







Les étapes incontournables

Janvier à Septembre 2019

LE DIAGNOSTIC

Où en est le territoire de Courbevoie aujourd'hui? Un état des lieux du territoire pour mieux cerner les enjeux à prendre en compte.



LE PADD

Septembre 2019 à janvier 2020

(PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES)

Quel projet pour Courbevoie à horizon 2030 ?

Une stratégie et d la CC du Saintois à horizon 2030 ? pour le territoire à horizon 2030

LE RÉGLEMENT ET LE ZONAGE

Février à Juin 2020

Comment mettre en œuvre ce projet ?

Définir de nouvelles règles applicables aux autorisations de construire par type de zones

LA VALIDATION

Qu'en pensent les partenaires et la population ?

Consultation des partenaires Enquête publique

Entrée en vigueur du PLUi

Juin 2020 à septembre 2021







Présentation du diagnostic en 5 parties :

- Environnement
- Tendances démographiques
- Economie, agriculture et tourisme
- Equipements et services à la population
- Habitat et cadre de vie









2

Diagnostic territorial Environnement

Cadre de vie paysager et patrimonial *Grand paysage*



Des paysages vallonnés aux ambiances rurales, ponctués de vergers



Des paysages animés par les couleurs des cultures

Butte du bois d'Anon à Goviller

- Un territoire marqué par la diversité et
 la richesse de ses paysages entre
 Saintois et Moselle Sauvage
- > Des vues remarquables portées par le relief, caractéristique d'exception du grand paysage du Saintois
- > Des motifs paysagers caractérisant le territoire : agriculture et ruralité, éléments de nature, formes bâties et des éléments repères depuis le lointain



Vue d'exception et lointaine sur les paysages du Saintois depuis la Lanterne des morts, perchée sur la colline de Sion à Vaudémont





Cadre de vie paysager et patrimonial Focus sur les formes bâties



Ognéville, un village ayant conservé son armature traditionnelle



Tantonville, formes urbaines anciennes et nouvelles

- Des bourgs historiquement organisés en village-rue
- > Un héritage industriel le long du canal de l'Est



Roville-devant-Bayon, un tissu industriel rural implanté au bord du canal de l'Est







Un tissu bâti homogène accompagné de larges espaces publics à Ognéville, et des architectures typiques, les maisons de laboureurs

- > Une ruralité traduite dans les tissus bâtis
- > De nouvelles formes urbaines pavillonnaires reconnaissables à leurs toits grisés





Cadre de vie paysager et patrimonial Patrimoine



Les halles de Vézelise



Eglise Saint Etienne à Voinémont



Eglise et lavoir à Gugney



L'égayoir de Vaudémont

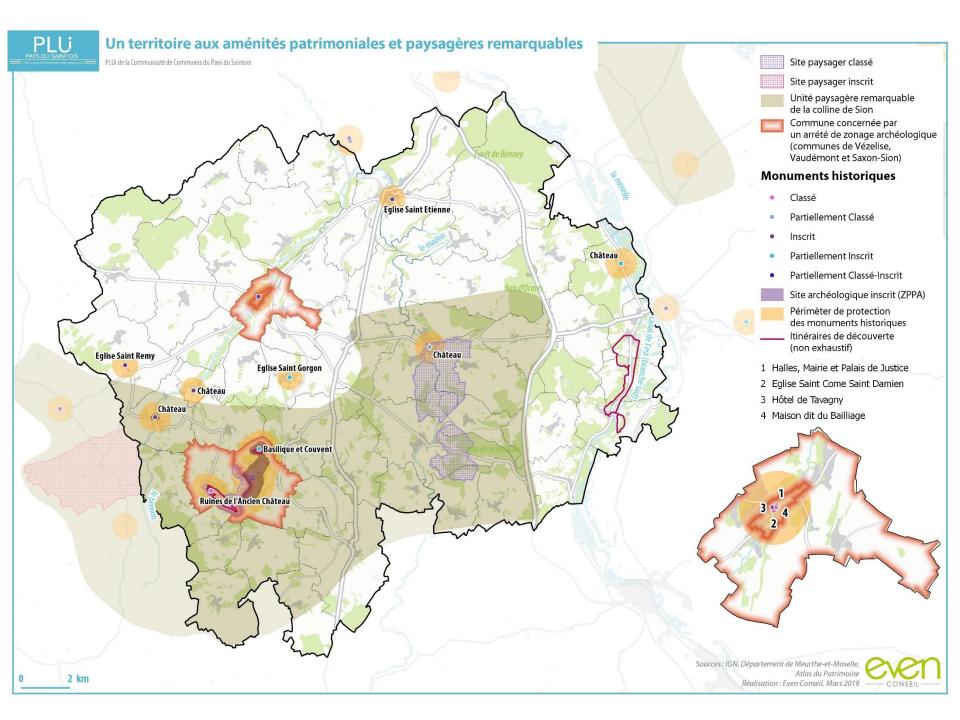


Les étoiles de Sion, / Source : Maison du tourisme Terres de Lorraine

- > De nombreux éléments de **patrimoine remarquable** ponctuent le territoire :
 - 4 monuments historiques inscrits
 - 2 monuments historiques classés
 - 1 site paysager classé à proximité de la colline et a cheval entre Vaudeville, Affracourt et Xirocourt
- > Des communes concernées par un **site archéologique** inscrit sur la colline de Sion, et un patrimoine archéologique remarquable et atypique, les étoiles de Sion
- > Un petit patrimoine façonnant également l'identité du territoire







Cadre de vie paysager et patrimonial Paysage et développements urbains



Etalement urbain linéaire en périphérie d'Houdreville



Frange urbaine abrupte entre la zone agricole et la zone construite - Parey-Saint-Césaire



Frange urbaine végétalisée qualitative – Saint Remimont



- > Un étalement urbain en périphérie de villages qui génère de nouvelles **franges urbaines**
- > Un **bâti agricole** très présent sur le territoire faisant partie de son identité
- > Des routes principalement départementales
- > Des **lignes électriques** qui altèrent la qualité des paysages
- > Des entrées de villages essentiellement très qualitatives mais dont certaines sont à revaloriser



Hangar agricole peu intégré au paysage – Dommarie-Eulmont



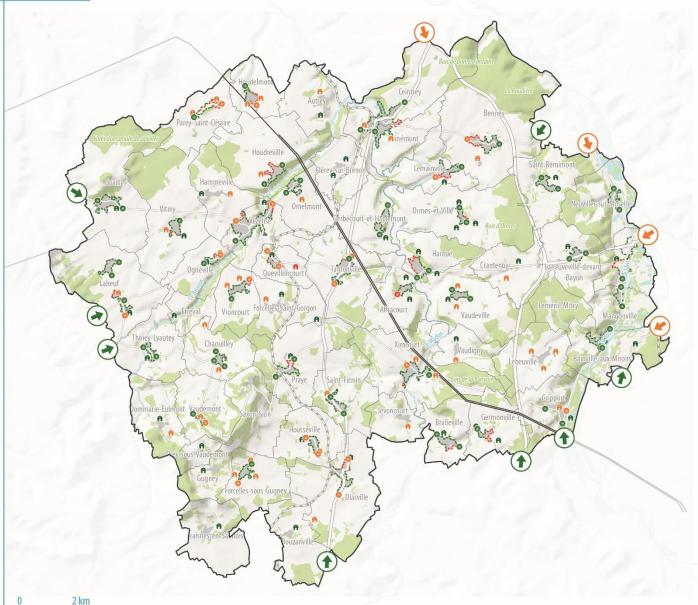
Ligne électrique visible dans le paysage près de Parey-Saint-Césaire





Des paysages d'interfaces influencés par les développements du territoire

PLUi de la Communauté de Communes du Pays du Saintois



- Une ligne électrique majeure marquant les paysages ouverts
- Des dynamiques d'urbanisation linéaire
 - Des routes majeures et secondaires

Des franges urbaines essentiellement qualitatives :

- Frange urbaine intégrée par la végétation
- Frange urbaine en rupture avec l'espace agricole alentour, à requalifier

Des entrées de bourgs de qualité hétérogène :

- Entrée de village de qualité
- Entrée de village à améliorer
- Entrée de village requalifier

Des entrées de territoire à valoriser

- Entrée de territoire de qualité
- Entrée de territoire à améliorer

Un bâti agricole plus ou moins intégré dans le grand paysage

- Bâti agricole intégré par la végétation
- Bâti dont l'intégration est à améliorer
- Bâti peu intégré



Des enjeux paysagers et patrimoniaux en termes de :

- ⇒ Diversité des ambiances paysagères (entre vallées, plaines et buttes témoins, vergers, culture intensives et pratiques extensives, ...)
- → Maintien des vues remarquables
- ⇒ « motifs paysagers » typiques du Saintois (les vergers, la colline de Sion,...)
- ⇒ Identité architecturale du territoire
- ⇒ Valorisation touristique (expositions, itinéraires de découverte proposés par la Cité des paysages...)
- ⇒ Limitation de l'urbanisation linéaire
- ⇒ Intégration paysagère du bâti résidentiel, économique et agricole





Armature naturelle et écologique Trame verte et bleue



Lycaena dispar (Cuivré des marais)



Le Pic Cendré, présent dans la Forêt de Rambervillers, de Charmes et de Fraize



Myotis emarginatus (Murin à oreilles échancrées)



La Moselle Sauvage (Réserve Naturelle)



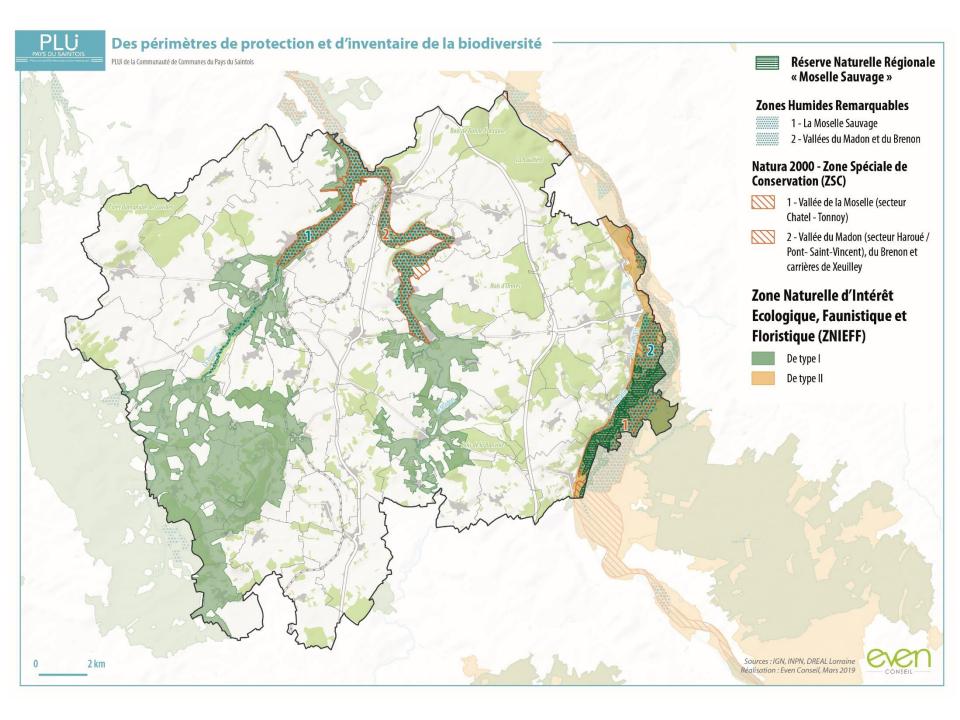
Forêt remarquable à Bainville-aux-Miroirs

De nombreux périmètres d'inventaires et de protection de la biodiversité, témoignant de la richesse écologique du Saintois :

- > Une Réserve Naturelle Régionale
- > Une ZNIEFF de type II et 4 ZNIEFF de type I
- > Des sites Natura 2000 de la directive Habitats
- > Des zones humides remarquables
- >> 4 sous-trames en présence







Des enjeux de protection des richesses écologiques en termes de :

- ⇒ Préservation des grands réservoirs de biodiversité, et des équilibres
- ⇒ Fonctionnalités écologiques, hydrauliques et épuratoires
- ⇒ Déplacements et changements de milieux des espèces
- ⇒ Eléments de nature identitaires du territoire : vergers, alignements d'arbres, bosquets, etc.
- ⇒ Services de nature en ville (continuités écologiques, cadre paysager, gestion des eaux pluviales, etc.)
- ⇒ Pressions agricoles et urbaines pour assurer la **préservation des** ressources en eau



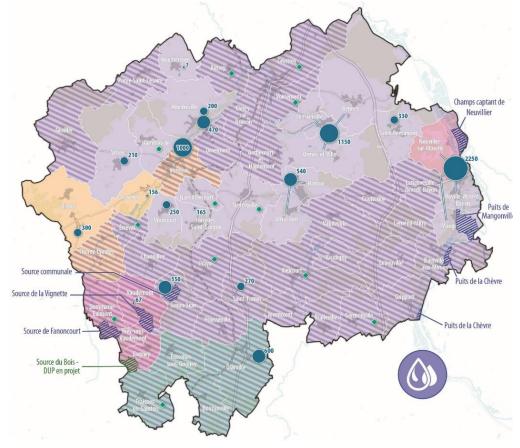


Une empreinte environnementale limitée

Ressource en eau

> Une organisation en de multiples structures et différents gestionnaires

- > Plusieurs périmètres de protection des captages d'eau potable et des DUP encore en cours (source du Bois par exemple)
- > Seulement 5 communes sans syndicats
- > Un bon rendement des réseaux (69,1% SIE de Pulligny, 86,5% SIE de Diarville)
- > Une qualité de l'eau distribuée globalement bonne malgré quelques dépassements ponctuels
- Un assainissement non collectif qui reste mais dynamique **important** une vers l'assainissement collectif enclenché



Des ressources protégées par des périmètres de protection des captages



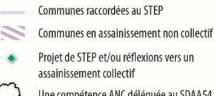
Captage bénéficiant d'une DUP



DUP en projet



STEP en fonctionnement et capacité nominale des équipements





Trois principales structures de gestion et d'adduction



Communes sans syndicat







Une empreinte environnementale limitée *Energie/Qualité de l'air/ Déchets*

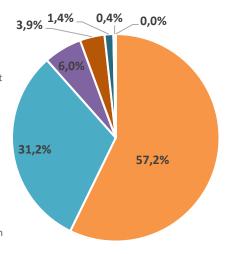
Déchets d'équipements électriques et

électroniques (D3E) (Déchetterie)

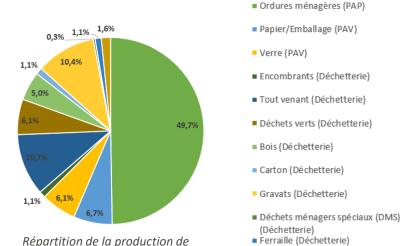


Résidentiel

- Agriculture, sylviculture et aquaculture hors UTCATF
- Tertiaire, commercial et institutionnel
- Industrie manufacturière et construction
- Modes de transports autres que routier
- Déchets
- Extraction, transformation et distribution d'énergie



Consommation énergétique par secteur en 2016 - ATMO Grand Est - Invent'Air V2018



déchets en 2016

Pays du

Saintois

Energie

- > Des consommations énergétiques finales d'environ 522,3 GWh en 2016
- > Les secteurs du transport routier et résidentiel, les plus consommateurs en énergie
- > Des consommations principalement issues des produits pétroliers, de l'électricité et du bois-énergie
- > Une production d'énergies renouvelable dominée par la filière boisénergie, les Pompes à Chaleur (PAC) aérothermique
- > Des potentiels en énergie renouvelable et récupération (géothermie, solaire, éoliens, etc.) présents sur le territoire, qui restent à développer

Qualité de l'air

- > Un territoire présentant une bonne qualité de l'air
- >Des concentrations bien inférieures aux valeurs réglementaires

Déchets

- > La Communauté de Communes du Pays du Saintois (CCPS), compétente en matière de collecte et traitement des déchets
- > La collecte des déchets, déléguée à un prestataire
- > Les collectes réalisées en porte-à-porte ou via des points d'apports volontaires (PAV) et 1 déchetterie complémentaire à la collecte
- > Une production d'Ordures Ménagères en baisse en 2016
- > Un engagement du territoire dans une politique de prévention et de lutte pour la réduction des déchets

Des enjeux pour limiter l'empreinte environnementale en termes de :

- **⇒** Efficacité climatique et énergétique
- ⇒ Rénovation énergétique du bâti
- ⇒ Modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
- ⇒ Développement d'un mix énergétique basé sur les énergies renouvelables
- ⇒ Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et besoins d'assainissement
- ⇒ Gestion des déchets (économie circulaire...)





Un territoire relativement préservé

Risques naturels

Risque d'inondation

- > Des cours d'eau engendrant les principaux risques d'inondation par débordement
- > 5 communes concernées par un Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRi) Rivière Madon et 7 communes concernées par un Plan des Surfaces Submersibles (PSS)
- > Des risques d'inondations par remontées de nappes principalement localisés aux abords des cours d'eau

Risque de mouvements de terrain

- > Des risques de mouvements de terrain présents sur 26 communes du territoire
- > Un risque concernant les cavités souterraines impactant seulement 13 communes du territoire
- > La présence de risques miniers liés aux bassins ferrifère (Saxon-Sion) et salifère (Benney)

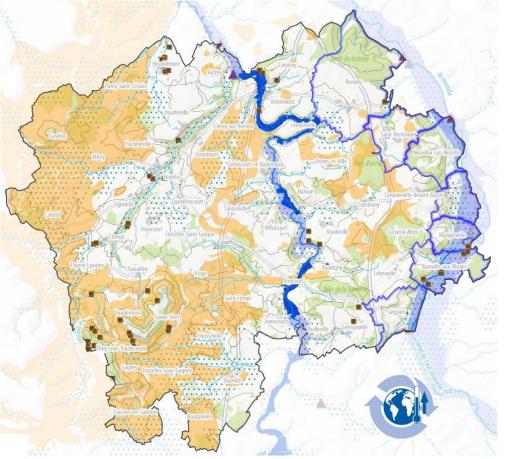
Un réseau hydrographique

- La Moselle et le Madon, deux cours d'eau majeurs
- D'autres cours d'eau responsables de désordres locaux
- Des secteurs inondables connues dans le cadre de l'Atlas des Zones Inondables (AZI)

 Une sensibilité forte à très forte aux remontées
- de nappes le long des cours d'eaux principaux

Des orientations et des actions en faveur de la maîtrise de l'expositionau risque d'inondation

- Le Plan de Prévention des Risques Inondations « Rivière Madon » couvrant
- Un Plan des Surfaces Submersibles ancien (Bainville-aux-Miroirs, Benney, Gripport, Mangonville, Neuvillier-sur-Moselle, Roville-devant-Bayon, Saint Remimont)
- Une surveillance du réseau par les stations hydrométriques



Des mouvements de terrains sur le territoire

- Des mouvements de terrains localisés
- Un risque de retrait-gonflements des argiles modérés (aléa moyen)

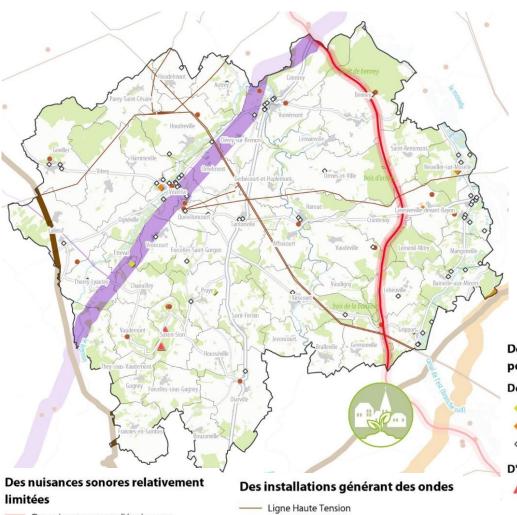
Des facteurs d'aggravation

- Une topographie encaissée en vallée de Moselle
- Le changement climatique à prendre en compte
 - Un tissu urbain imperméabilisé





Un territoire relativement préservé Risques technologiques et nuisances



Support d'antennes relais et radio

Risques technologiques

- > Plusieurs communes concernées par un risque de Transports de Matières Dangereuses liés aux canalisations et aux axes routiers majeurs
- > 70 sites et sols anciennement ou potentiellement pollués (BASIAS) recensés

Nuisances

- > Des nuisances liées aux champs électromagnétiques présentes sur le territoire
- > Un territoire faiblement impacté par les nuisances sonores
- > Une seule route (N57) identifiée aux classements des infrastructures terrestres génératrices de nuisances sonores

Des activités agricoles et industrielles potentiellement sources de risques

Des ICPE majoritairement agricoles

- ICPE Agricoles
- ICPE Industrielles
- Des pollutions des sols anciennes et/ou potentielles (BASIAS)

D'autres risques

Présence d'un risque minier localisé

Un risque lié au transport de matières dangereuses

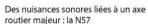
Un axe de transport structurant : la N57

Des canalisations souterraines de transport :

Gazoduc « GRT Gaz »



Produits Chimiques



Un cadre de vie apaisé à préserver





Des enjeux de préservation d'un cadre de vie sûr, en termes de :

- ⇒ Résilience face aux risques naturels
- ⇒ Préservation des secteurs d'expansion des crues
- ⇒ Réduction de la **vulnérabilité des biens et des personnes**
- ⇒ Reconquête des friches et des sites potentiellement pollués





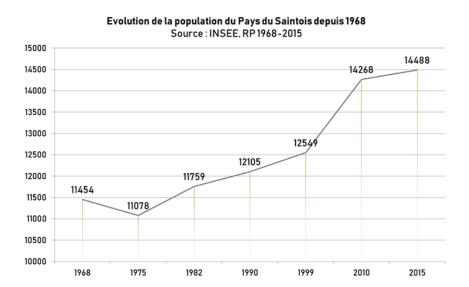


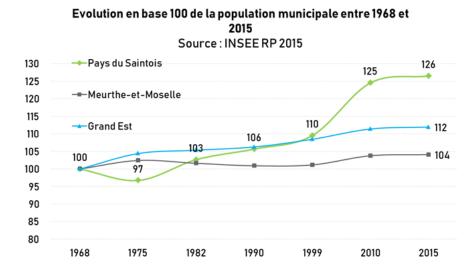
2

Diagnostic territorial Tendances démographiques

Un territoire rural avec une croissance maîtrisée

- 14 481 habitants en 2016
- Tendance à la hausse (+ 3 034 habitants en presque 50 ans) et proportionnellement supérieure à celle du 54 et de la région
- Une croissance démographique surtout importante entre 1999 et 2010 corrélée à une forte activité de la construction



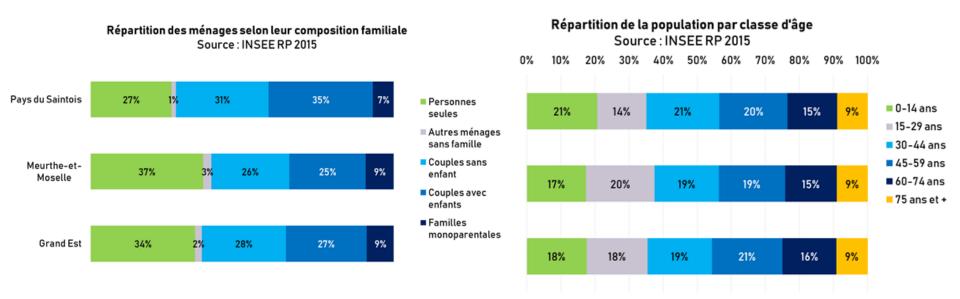






Une répartition par classe d'âge révélatrice d'un territoire résidentiel

- Une part importante de ménages avec de jeunes enfants en lien avec l'attractivité foncière du territoire (accessibilité financière et proximité des pôles d'emplois)
- Un vieillissement notable de la population

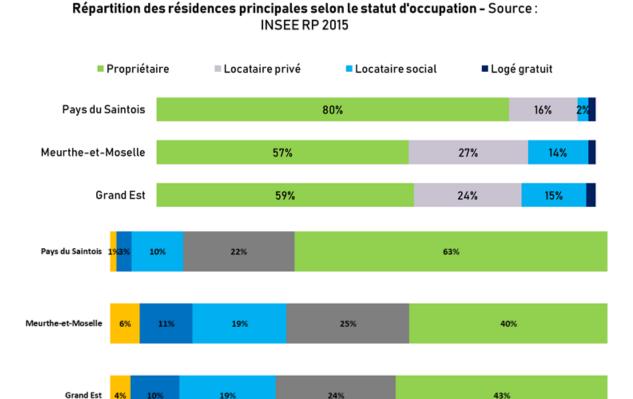






Une prédominance des logements individuels et de grande taille

- Une majorité de propriétaires occupants
- Un parc social peu présent dans l'ensemble et surtout concentré sur Vézelise
- Une faible part de petits logements en adéquation avec la demande.



■ T3

■ T4

■ T2





■ T5+

T1

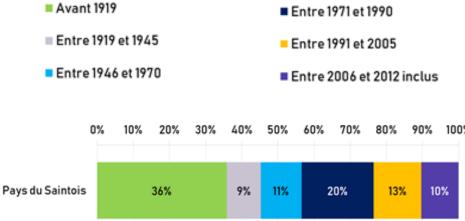
Une augmentation de la vacance notamment dans les vieux

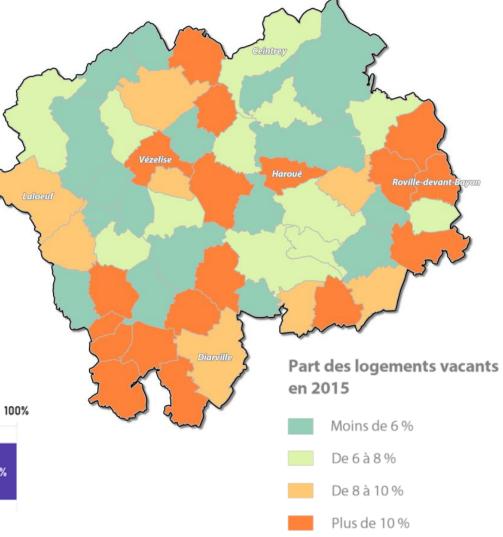
centres bourgs

 Un parc dominé par les résidences principales (86,5% des logements)

Des logements vacants en hausse depuis
 1999 : + 2,8% par an

36% des logements construits avant 1919









Des enjeux concernant l'évolution démographique en termes de :

- ⇒ Accessibilité résidentielle, mais aussi économique du territoire
- ⇒ Organisation des équilibres de développement
- ⇒ Adaptation du parc de logements aux besoins actuels et futurs
- ⇒ Renouvellement du parc de logements existant
- ⇒ Remise en état des logements vacants
- ⇒ Réponses aux besoin des parcours résidentiels
- ⇒ Réflexion autour de l'équilibre social de l'habitat







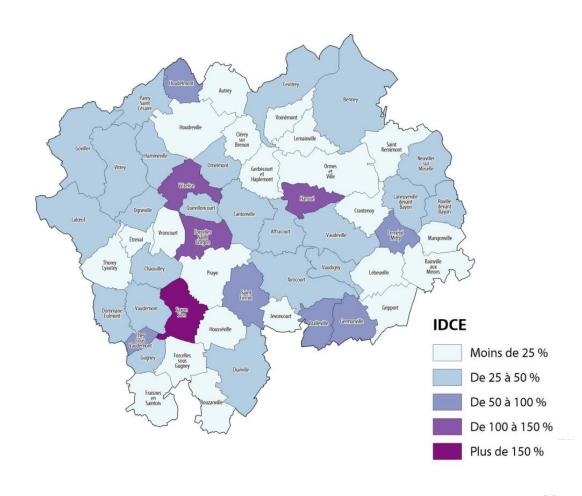
2

Diagnostic territorial

Economie, agriculture et tourisme

Des activités traditionnelles porteuses de l'identité économique du territoire

- 2 703 emplois au lieu de travail en 2015 : un bassin d'emploi mineur à l'échelle de la région
- 4 communes (Vézelise, Haroué, Ceintrey, Roville) = 45% des emplois dont 25% pour Vézelise
- Un caractère surtout résidentiel
- 6 998 actifs en 2015
- Une majorité d'employés et de professions intermédiaires, qui vont de pair avec les opportunités d'emplois offertes par le pôle nancéen
- Des emplois traditionnels (agriculteurs, artisans) encore bien présents

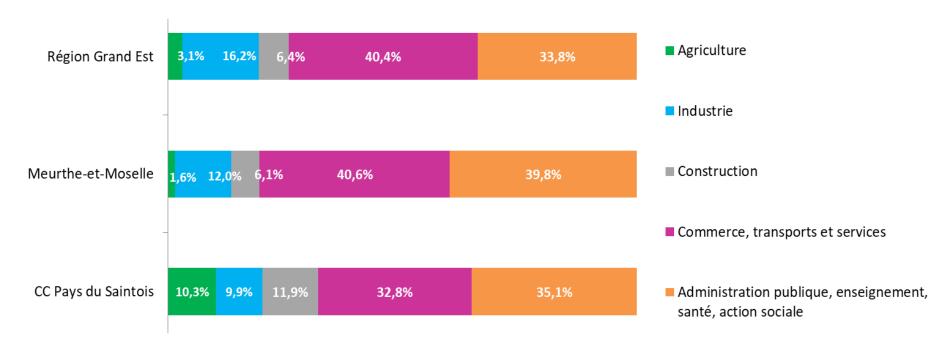






Des activités traditionnelles porteuses de l'identité économique du territoire

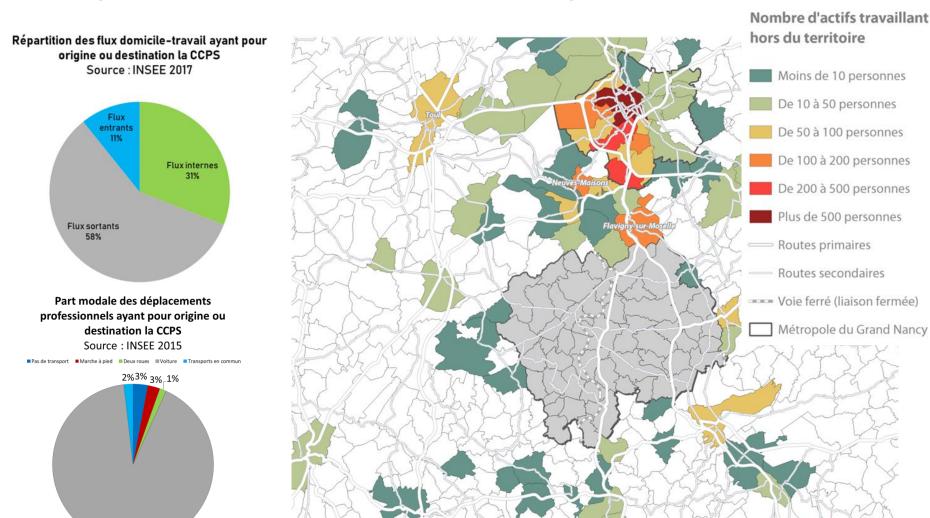
- Une prédominance du secteur tertiaire (+/- 68% des emplois), qui s'inscrit dans une tendance nationale
- Des secteurs traditionnels encore très présents :
 - Agriculture: 10,3% des emplois VS. Département (1,6%) et Région (3,1%)
 - Industrie : 9,9% des emplois
 - Construction: 11,9% des emplois







Des mobilités professionnelles polarisées par les pôles d'emplois externes, notamment Nancy





91%

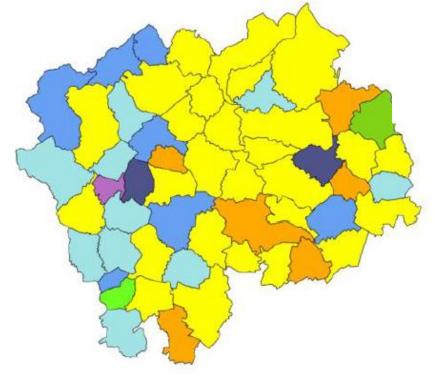


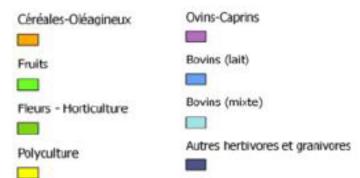
L'agriculture, un secteur en mutation depuis les années

1980

 206 établissements actifs, 88 salariés, 180 exploitations

- Une activité tournée vers la polycultureélevage
- Elevage à l'Ouest de la CC / polycultureélevage côté est
- -50% d'exploitations depuis 1988, mais
 +48 ha de leur taille en moyenne
- Un développement des circuits-courts à approfondir









Le tourisme : un maillage d'éléments patrimoniaux à structurer et mettre en valeur

- Une offre touristique concentrée autour de la Colline de Sion
- Principales activités touristiques :
 - Pratique sportive : randonnées, cyclotourisme dans la vallée de la Moselle
 - Agrotourisme: produits locaux, labels, circuits
 courts => à conforter
 - Autour des cours d'eau (fluvial/fluvestre) =>
 potentiel à étudier
- Une offre faible, liée à la proximité de Nancy
- Une majorité d'hébergements chez le particulier (gîtes, chambre d'hôtes) et un hébergement de groupe tenu par le CD 54









Des enjeux concernant le développement économique en termes de :

De manière générale :

- ⇒ Accessibilité à l'emploi sur/depuis le territoire
- ⇒ Développement d'espaces économiques et de limitation des déplacements
- ⇒ Soutien aux porteurs d'emplois
- ⇒ Valorisation des savoir faire locaux et d'innovation
- ⇒ Réponse aux nouveaux besoins (formation, adaptation au numérique)





Des enjeux concernant le développement économique en termes de :

Sur le volet agricole :

- ⇒ Diversification du secteur et de reconnaissance des produits locaux (mise en marché, labels...)
- ⇒ Limitation de la pression sur les terres agricoles

Sur le volet touristique :

- ⇒ Mise en réseau des sites et hébergements touristiques
- ⇒ Développement de **produits thématisés** (tourisme fluvial/fluvestre, agrotourisme)
- ⇒ Liens entre économie touristique et numérique





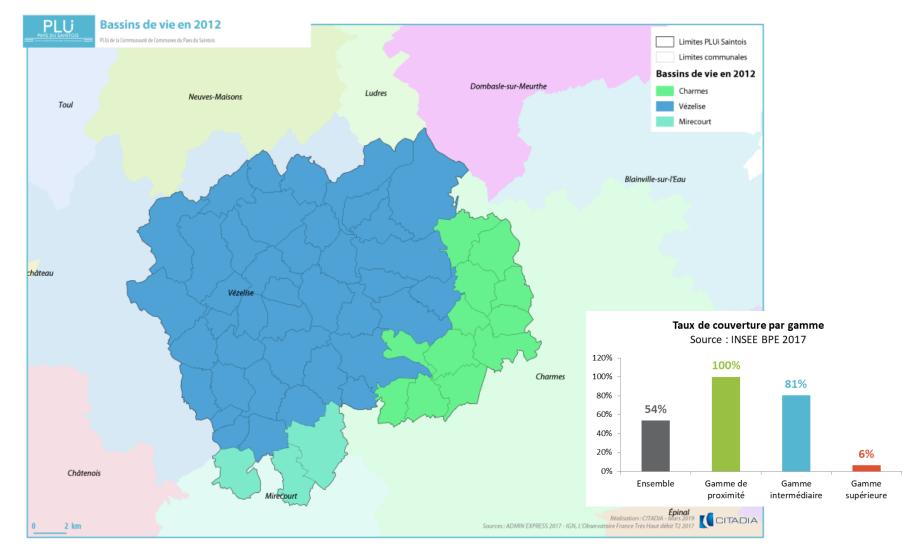


2

Diagnostic territorial

Equipements et services à la population

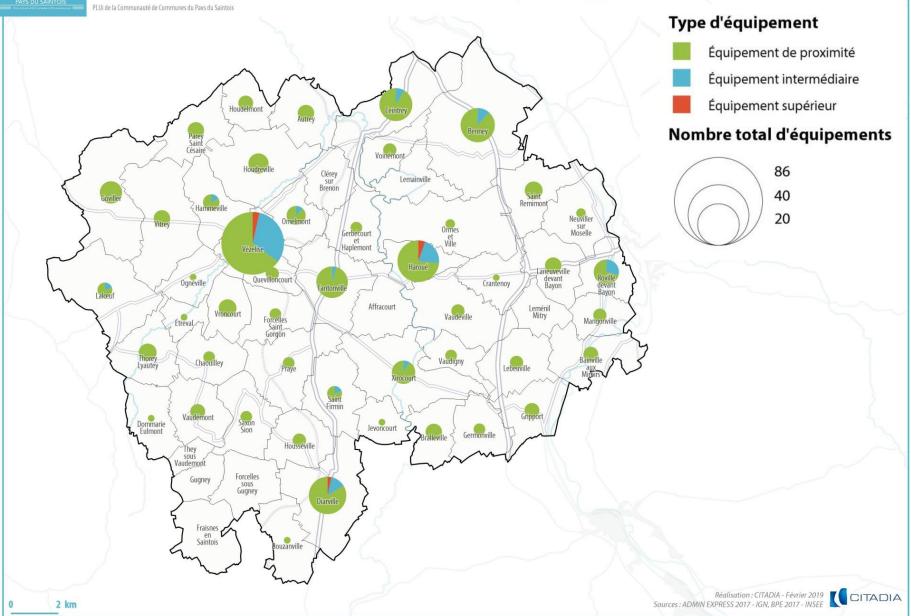
Une offre en équipement relativement faible et très polarisée, reflétant une réalité rurale à proximité d'un pôle métropolitain

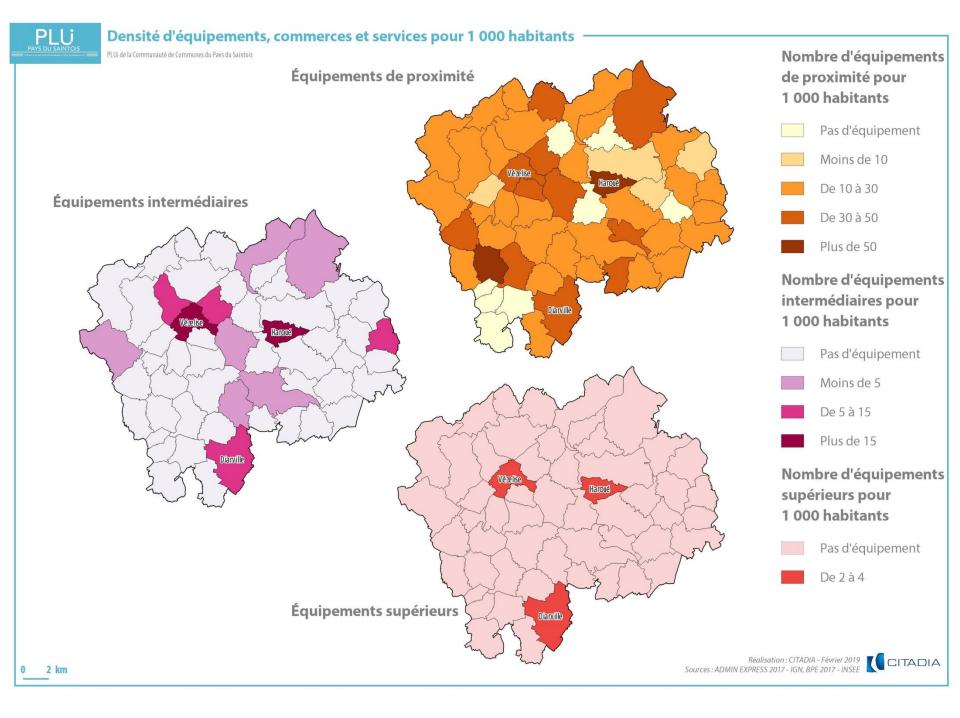


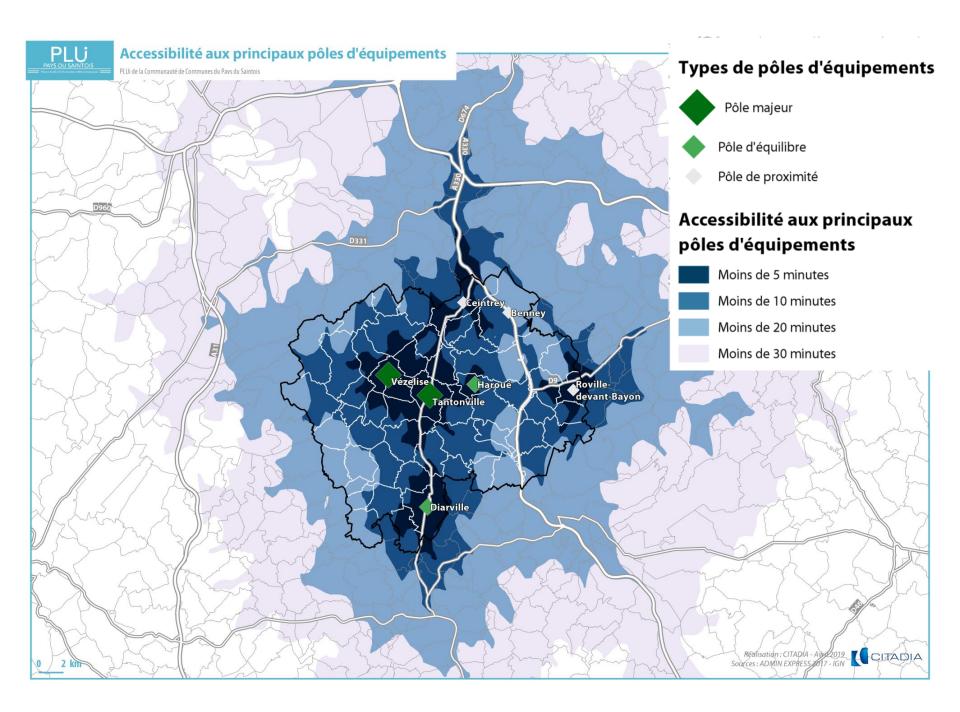
27/11/2019 40

PLU PAYS DU SAINTOIS

Répartition des équipements, commerces et services selon leur gamme d'appartenance







Des enjeux concernant les équipements et services en termes de :

Accessibilité aux équipements et services :

- ⇒ Accessibilité aux pôles internes et externes du territoire
- ⇒ Maintien de l'offre en équipements et services
- **⇒** Mobilités alternatives et solidaires
- ⇒ Réintroduction des équipements et services (nouvelles formes compris), dans les cœurs de bourgs et villages

Offre commerciale:

⇒ Complémentarité de l'offre commerciale





Des enjeux concernant les équipements et services en termes de :

Offre à destination des jeunes :

- ⇒ Structures destinées à la petite enfance
- ⇒ Mutualisation des établissements (en termes de gestion) et possibilité de modularité
- ⇒ Cohérence de la carte scolaire avec les bassins de vie
- ⇒ Formation en lien avec les spécificités du territoire (secteur agricole)

Offre sanitaire et sociale :

- ⇒ Besoins induits par le vieillissement
- ⇒ Pérennisation des pôles de santé existants





Des enjeux concernant les équipements et services en termes de :

Offre de loisirs, culturelle et sportive :

- ⇒ Déploiement des possibilités d'accès à la culture et au sport
- ⇒ Appui du tissu associatif local

Numérique:

- ⇒ Déploiement de la couverture numérique
- ⇒ Développement de l'offre résidentielle et économique



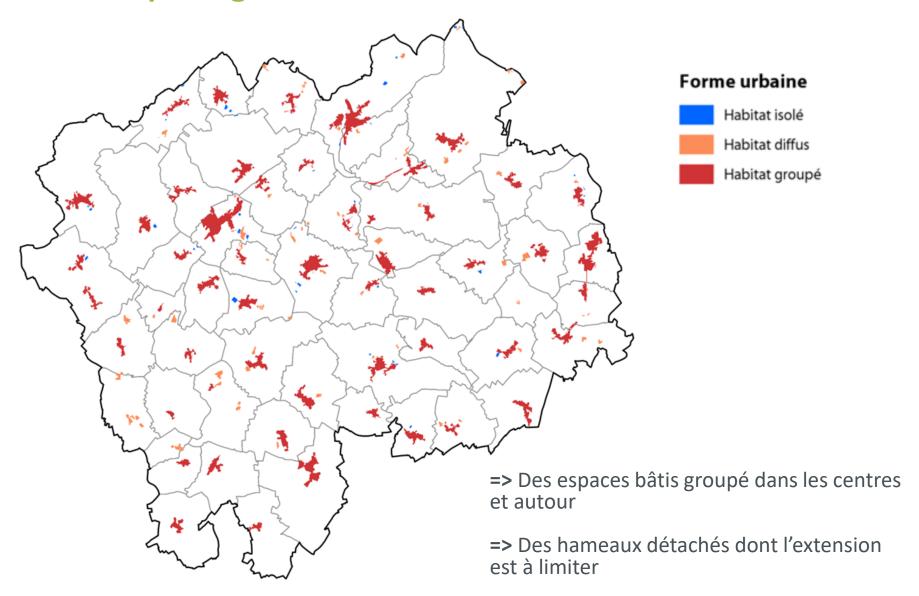




2

Diagnostic territorial Habitat et cadre de vie

Des morphologies et formes urbaines héritées à faire évoluer







La classification des formes urbaines du Saintois

Les tissus centraux historiques





Les grandes demeures et villas









La classification des formes urbaines du Saintois

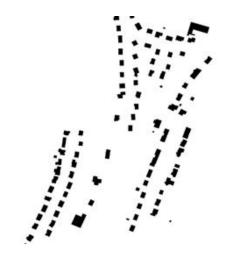
Les tissus d'habitat collectif



Trame bâtie de l'habitat collectif de Vézelise (source : Citadia)



Les tissus d'habitat pavillonnaires



Trame pavillonnaire de Vézelise (source: Citadia)







Un développement urbain à modérer pour 2030

Depuis 2007, 65 hectares ont été utilisés pour développer l'habitat, dont :

16 hectares

en densification de l'habitat



49 hectares

en extension de l'habitat





/!\ Aujourd'hui, obligation de réduire de -50% la consommation d'espaces à vocation résidentielle (SCoT Sud 54)





Un développement urbain à modérer pour 2030

Depuis 2007, 25 hectares ont été utilisés pour développer les activités économiques, dont :

5 hectares en densification des activités



20 hectares en extension des activités





/!\ Aujourd'hui, obligation de réduire de -35% la consommation d'espaces à vocation économique (SCoT Sud 54)





Des enjeux concernant l'évolution des tissus bâtis en termes de :

- ⇒ Mixité des fonctions résidentielle, artisanale, agricole...
- ⇒ Diversité des tissus (formes urbaines)
- ⇒ Insertion paysagère et d'aléas naturels notamment
- **⇒** Consommation d'espaces
- ⇒ Remise en valeur du paysage bâti et de l'attractivité des villages
- ⇒ Limitation du mitage des terres agro-naturelles







3

Temps d'échanges

Des questions, remarques ?